

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 14829

présenté par

M. Tellier, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 2

À l'alinéa 5, après le mot :

« âgés »

insérer les mots :

« de cinquante ans et plus »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à préciser que la publication des indicateurs concerne l'emploi des salariés âgés de cinquante ans et plus.